

Projection – conférence le **02 Novembre 2010 à 18 h 20** organisée par l'Institut des Droits de l'Homme du Barreau de Paris (IDHBP)



Maison du Barreau
(amphithéâtre Louis-Edmond Pettiti)
2, rue de Harlay 75001 Paris.

Réservation :
par courriel à : chpettiti@pettiti.com
ou par fax au 01.45.05.21.54

Validation formation continue 1 h 30

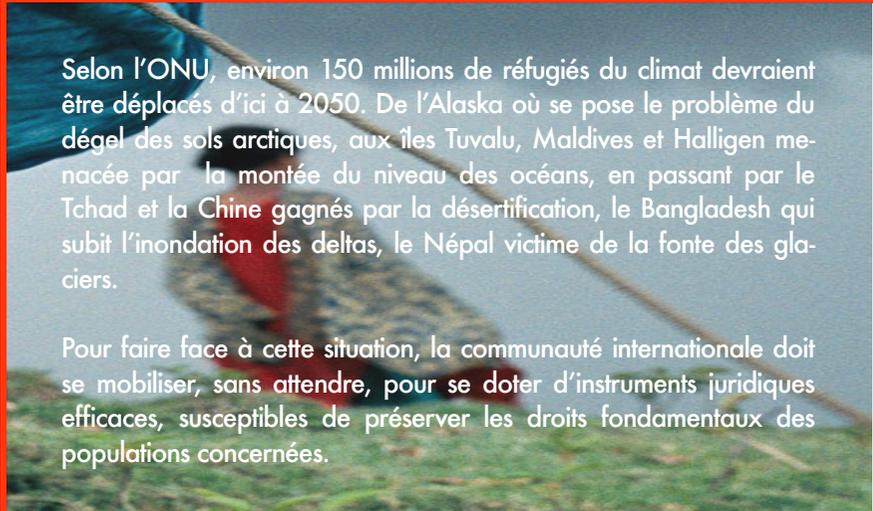
18 h 30 - Projection du documentaire : "TUVALU, LES NOUVEAUX REFUGIES CLIMATIQUES"
réalisé par Hervé CORBIERE co-produit par FRANCE 5.

19 h 22 - "Témoignages sur les premiers Réfugiés Climatiques"
par Cédric FAIMALI, Photographe, du Collectif ARGOS

19 h 52 - "Les réfugiés climatiques : du droit à la morale ou de la morale au droit."
par Yvon MARTINET, Avocat au Barreau de Paris, spécialiste en droit de l'environnement.

20 h 22 - Débat.
Modération par Christophe PETTITI, Avocat au Barreau de Paris, Secrétaire Général de l'IDHBP.

21 h 00 - Clôture



Selon l'ONU, environ 150 millions de réfugiés du climat devraient être déplacés d'ici à 2050. De l'Alaska où se pose le problème du dégel des sols arctiques, aux îles Tuvalu, Maldives et Halligen menacées par la montée du niveau des océans, en passant par le Tchad et la Chine gagnés par la désertification, le Bangladesh qui subit l'inondation des deltas, le Népal victime de la fonte des glaciers.

Pour faire face à cette situation, la communauté internationale doit se mobiliser, sans attendre, pour se doter d'instruments juridiques efficaces, susceptibles de préserver les droits fondamentaux des populations concernées.